

Communiqué de presse

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918
Mardi 11 novembre à 10h45 au cimetière de Talence

La Ville de Talence organise la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, le mardi 11 novembre à 10h45 au cimetière de Talence, en présence des délégations, des représentants des associations patriotiques, des élus, de La Lyre Talençaise, d'enfants du Lycée Victor Louis, des collèges Saint-Genès et Notre-Dame Sévigné et du Conseil municipal des enfants.

Le 11 novembre, jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), honore tous les « morts pour la France » qu'ils soient civils ou militaires, des conflits anciens ou actuels. Les enfants du Lycée Victor Louis, des collèges Saint-Genès et Notre-Dame Sévigné ainsi que ceux du Conseil municipal des enfants sont associés à cette cérémonie, la transmission de la mémoire étant l'une des missions de l'École et l'histoire de la Grande Guerre étant enseignée à l'école, au collège et au lycée.

Déroulé de la cérémonie :

- **à 10h30** : rassemblement des délégations à l'entrée du cimetière des Alliés, rue Bahus.
Les délégations - porte-drapeaux, représentants des associations, élus, enfants - se dirigeront vers le Monument aux Morts.
- **à 11h, au Monument aux Morts :**
 - Sonnerie du Cessez-le-feu par monsieur Terol, clairon.
 - Lecture d'un texte par les élèves du Lycée Victor Louis.
 - Lecture d'un texte par les élèves du Collège Saint-Genès.
 - Lecture d'un texte par les élèves du collège Notre-Dame Sévigné.
 - Lecture d'un poème par les élèves du Conseil municipal des enfant.
- **Dépôts de gerbe :**
 - Monsieur Claude Rossi et monsieur Michel Clément de l'association CATM, entourés par deux enfants du Conseil municipal des enfants.
 - Madame Fatima Hamroune et monsieur Francis Lourenço du Comité de coordination des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Talence, entourés par deux enfants du Conseil municipal des enfants.
 - Monsieur Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence, entouré par deux enfants du Conseil municipal des enfants.
- **Lectures :**
 - Lecture du message de l'UNC par monsieur Francis Lourenço.
 - Lecture du message de l'UDAF par Madame Marie-Thérèse Brocaire, Présidente de la FNACA.
 - Lecture du message de Madame Catherine Vautrin, Ministre des Armées et des Anciens Combattants par monsieur Christian Pène, Conseiller municipal délégué aux relations avec les Anciens combattants et aux cérémonies patriotiques
- **Discours de monsieur Emmanuel Sallaberry**, Maire de Talence.
- **Sonnerie aux morts** par monsieur Terol, clairon, minute de silence et **Marseillaise par la Lyre Talençaise.**

Info : Cimetière de Talence - 99 rue Bourguès - 33 400 Talence - tél. 05 56 80 30 66